



Conseil régional
Groupe FRONT DE GAUCHE
PCF et République & socialisme

COMMISSION PERMANENTE DU 4 MARS 2020

Rapport n° CP 2020-078

STRATÉGIE FRET ET LOGISTIQUE : PREMIER RAPPORT 2020

Amendement

L'article 3 est supprimé de la délibération.

Exposé des motifs

**POUR UN FINANCEMENT PLUS JUSTE ET EFFICACE DE L'AIDE REGIONALE AU FRET
ET A LA LOGISTIQUE**

Le présent rapport propose l'attribution d'une subvention en investissement de 500 000 € à UPS FRANCE SAS pour l'aménagement et l'équipement d'un centre de distribution urbain UPS PARIS E-CENTRE, à la porte de Champerret à Paris.

S'il est louable que la société UPS choisisse de recourir à des véhicules moins polluants pour ses activités de livraisons, le montant d'une telle aide pose néanmoins question au regard des moyens financiers dont elle dispose.

Cette dernière, qui est une des principales entreprises mondiales de logistique, bénéficie en effet d'un chiffre d'affaires de plus de 60 milliards de dollars, et se trouve ainsi en mesure de financer sur ses fonds propres l'ensemble de ce centre de distribution urbain.

Par ailleurs, la société UPS est régulièrement pointée, en France et à l'étranger, pour les conditions de travail dégradées qu'elle impose à ses personnels.

Pour ces raisons, il est donc proposé de retirer ce projet de subvention du présent rapport.

Céline MALAISE
Présidente de groupe